

LE GUIDE DES BONNES PRATIQUES DE L'ORGANISATEUR



PIERRES EN LUMIÈRES

Du vendredi 16 au dimanche 18 mai 2025

17^e édition dans l'Orne

PIERRES EN LUMIÈRES C'EST QUOI ?

Né dans l'Orne en 2009, *Pierres en Lumières* c'est LE festival nocturne du patrimoine normand. Depuis 2015, le festival rayonne à l'échelle régionale. Coorganisé par les 5 départements normands et la Fondation du patrimoine Normandie, il a pour objectif de faire connaître le patrimoine et ceux qui le font vivre de manière originale grâce à des illuminations et des animations.

QUAND ?

Du 16 au 18 mai 2025, de 20h à 01h du matin. Le festival se tient le même week-end que la Nuit des Musées.

QUI ?

Une commune, une communauté de communes, un propriétaire privé, une association, un office de tourisme, notamment ceux qui ont reçu une aide financière de la Fondation du patrimoine et du Département pour un projet de restauration : châteaux, manoirs, patrimoine industriel, petit patrimoine rural, patrimoine religieux, jardins...

AVEC QUI ?

Surtout ne restez pas seul et pensez à vous associer à des partenaires :

- au sein même de votre commune : comités des fêtes, écoles, associations artistiques, clubs communaux (de photo, de randonnée, etc.), les musées, conservatoires, écoles de musique et autres partenaires culturels locaux,
- avec des communes voisines,
- avec les offices de tourisme : retrouvez la liste complète sur www.ornetourisme.com,
- avec des associations locales (patrimoine, culture, environnement, etc.),
- avec les producteurs locaux.



FONDATION
DU
PATRIMOINE



ORGANISER

COMMENT ÉCLAIRER ?



Tous les moyens peuvent être employés pour mettre en valeur le patrimoine à l’extérieur comme à l’intérieur.

- bougies,
- flambeaux,
- lampions,
- torches,
- luminaires,
- projections animées ou colorisées plus complexes.

L’éclairage doit être respectueux de l’environnement. **Place à l’imagination !**

⚠ En mai, le coucher de soleil est approximativement à 21h30.

COMMENT ANIMER ?

Le festival *Pierres en Lumières* a pour objectif de faire découvrir le patrimoine normand au plus grand nombre, l’entrée du site et l’animation proposée doivent être gratuites.

Voici une liste non-exhaustive d’animations à proposer :

- concert de musique (chorales, groupes locaux),
- théâtre,
- lecture de contes,
- conférence (sur une restauration récente ou à venir, nouvelles découvertes, appel à souscription),
- visite guidée,
- projection de films, d’images, de sons,
- balade nocturne aux flambeaux,
- exposition (de peintures, de photos anciennes, d’œuvres créées par les enfants de la commune),
- animation pour enfants (rallye découverte, chasse aux trésors),
- présentation et explication de vêtements et objets liturgiques,
- démonstration de métiers d’art,
- marché (de produits locaux, d’artisanat),
- jeux de piste, jeux anciens,
- dîner aux chandelles,

À vos idées :

-
-

Pour assurer la réussite de votre événement, pensez à coordonner les horaires de votre manifestation avec ceux des communes voisines. Vous pourrez ainsi créer un circuit d’animations sur votre territoire et inviter le public à en voir plusieurs.

L’équipe *Pierres en Lumières* se réserve le droit de refuser une animation qui ne correspondrait pas à l’esprit de la manifestation.



À NOTER :

⚠ **N’oubliez pas de déclarer votre manifestation !**

Toute manifestation sur la voie publique doit faire l’objet d’une déclaration préalable à la préfecture et/ou à la mairie de la commune concernée. La déclaration **doit avoir lieu 3 jours francs au moins et 15 jours francs au plus**, avant la date de la manifestation.

Chaque organisateur veille au respect des normes de sécurité liées à toute manifestation publique et s’assure que les lieux sont bien assurés.

Pensez à prévoir un lieu abrité en cas de conditions météorologiques défavorables pour éviter l’annulation de la manifestation.

COMMUNIQUER

COMMUNIQUER POURQUOI ?

Les visiteurs potentiels sont les habitants de la commune, des communes alentours et les visiteurs de passage à la recherche de visites insolites et de partage d’un moment de convivialité autour du patrimoine.

COMMENT COMMUNIQUER ?

Il est indispensable de promouvoir le festival en respectant sa charte graphique.

Le Département de l’Orne et la Fondation du patrimoine prennent en charge tous les supports de communication papier : tracts, affiches, programmes, etc.

En tant qu’organisateur vous bénéficiez d’un kit de communication papier et numérique. Des affiches personnalisables vous seront communiquées ultérieurement. Au moment de votre inscription veillez à indiquer vos besoins pour votre kit de communication (nombre d’affiches, formats, etc.). Et surtout pensez à venir retirer votre kit papier aux Archives départementales de l’Orne à Alençon !

COMMUNIQUER VERS QUI ?

Pour attirer les visiteurs n’hésitez pas à communiquer :

- via les médias : en envoyant votre communiqué de presse adapté à votre programme d’animations à la presse locale,
- via les commerçants et les associations : en leur distribuant les affiches et en leur déposant des tracts et des programmes,
- via Internet et les réseaux sociaux : en annonçant l’événement sur vos sites personnels, associatifs, officiels, Facebook, Instagram,
- via des opérations « boîte-aux-lettres » sur la commune et autres communes proches du site illuminé,

Il faut impliquer au maximum la population locale, c’est le meilleur moyen de réunir du monde !

PRENDRE DES PHOTOS :

Si vous souhaitez communiquer avec des images ou des photos, celles-ci doivent servir la beauté et la destination des sites. Il est recommandé de veiller à la qualité technique et esthétique des visuels retenus : résolution suffisante, luminosité, contraste, etc.

Les organisateurs autorisent l’équipe *Pierres en Lumières* à utiliser, si besoin, des photos ou images (et cèdent les droits y afférents) du monument et de la manifestation dans le cadre de ses actions de communication.



QUEL PLANNING ?

Il est essentiel de le respecter.

À FAIRE	QUAND ?	PAR QUI ?	VERS QUI ?
Prendre contact avec des partenaires locaux pour construire votre soirée	Dès à présent	Vous, les organisateurs	
S'inscrire à Pierres en Lumières grâce au formulaire d'inscription en ligne	Avant le 5 mars 2025	Vous, les organisateurs	Vos contacts ou sur www.pierresenlumieres.fr
S'assurer de se procurer ou se faire remettre le kit de communication	Dès leur mise à disposition dont vous serez averti	L'équipe <i>Pierres en Lumières</i>	Tous les partenaires
Commencer la campagne d'affichage et de tractage	J-15	Vous, les organisateurs	Commerces, offices de tourisme, associations, écoles, comités des fêtes...
Envoyer les communiqués de presse aux médias locaux	J-8	Vous, les organisateurs & l'équipe <i>Pierres en Lumières</i>	Journaux, radios, télévisions, etc.



UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Pour toute question, n'hésitez pas à joindre l'équipe *Pierres en Lumières*.



DÉPARTEMENT DE L'ORNE

Camille Violet
Médiatrice culturelle
violet.camille@orne.fr
02.33.81.23.00



FONDATION DU PATRIMOINE

FONDATION DU PATRIMOINE

Sasha Dechanteloup
Chargée de mission
Délégation Normandie
portable 07 86 07 26 82 | fixe 02 31 91 15 77
www.fondation-patrimoine.org

Rendez-vous en ligne sur le site internet www.pierresenlumieres.fr

